L'ASSOCIATION DE DÉFENSE ET DE DÉTENTE
DE TOUS LES RETRAITÉ(E)S ET FUTUR(E)S RETRAITÉ(E)S

SERVICE DES LOISIRS

15 et 16 juin 2023

LE DOUBS
DE VAUBAN A COURBET

25, rue du Vieux-Billard, case postale 155, 1211 Genève 8
Tél. + 41(0) 22 329 14 28, en cas d'urgence + 41(0) 79 471 76 30

Programme

Jeudi 15 juin — Besançon et sa citadelle

Départ de Genève – Nyon – Morbier – Arbois
Café-croissant libre en cours de route. Arrivée à **Besançon.**

Départ en bus de ville affrété pour **la citadelle**, **chef d'œuvre de Vauban**, construite entre 1668 et 1711. Visite guidée « 2000 ans d'histoire » : caractéristiques d'une fortification bastionnée, l'œuvre et la carrière de Vauban ainsi que les rôles de la Citadelle, de sa construction à son inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO.
Repas de midi dans un restaurant au cœur de la Citadelle
Après-midi : **visite libre du monument** et ses nombreux espaces et musées : le musée comtois, le muséum d'Histoire naturelle, l'espace Vauban, un parc zoologique, un insectarium, un aquarium, un noctarium…
Découvrez le **spectacle multimédia immersif** qui vous transporte dans le temps et l'espace à la découverte des moments forts qui ont marqué l'histoire de Besançon et de la Citadelle. Sans oublier les différents points de vue sur la ville et les collines voisines depuis les remparts.
Retour en bus jusqu'à l'embarcadère pour une **croisière commentée sur la boucle du Doubs** : découverte des quais et des fortifications de la ville, vue sur la Citadelle de Vauban.
Départ pour **Ornans**, au cœur de la vallée de la Loue, patrie de Gustave Courbet
Installation à votre hotel*. Souper et nuitée**

Vendredi 16 juin — les vallées de la Loue et du Lison

Petit-déjeuner à l'hôtel.
Visite guidée de la ville d'Ornans, perle de la vallée de la Loue, qui vous mènera sur les pas de Gustave Courbet. De l'atelier du peintre à la ruelle des Tanneries avec ses maisons typiques... Chaque détour de la ville porte une marque de son passé, la Loue en son milieu donne une cadre apaisant à cette promenade.
Repas de midi au restaurant.

Possibilité pour ceux qui le souhaitent de visiter le Musée Gustave Courbet qui raconte la vie de Courbet, la révolution esthétique qu'il mena en parallèle constante avec ses engagement politiques et sociaux. Prix en supplément.

Départ pour **Nans-sous-Sainte-Anne**, village pittoresque.
Visite guidée de la Taillanderie Philibert, ferme atelier du XIXe siècle classée monument historique. Suivez les différentes étapes de la fabrication d'une faux avec mise en fonctionnement de la machinerie hydraulique et de la soufflerie entièrement en chêne ; le magasin des expéditions, la salle des forges…
Arrêt à la Source du Lison : spectaculaire résurgence à ne pas rater. Le Lison est un affluent de la Loue. Ses sources, très spectaculaires, sont situées à 2 kilomètres du village de Nans-sous- Sainte-Anne et offrent une très agréable promenade. Sa grotte, la cascade (jamais tarie) qui en jaillit, les couleurs bleu vert en toute saison, en font un lieu de visite des plus appréciés. Un parking à une centaine de mètres à peine facilite l'accès à ce site.
Reprise de votre autocar pour retour direct à Genève.
Arrivée à la Gare Cornavin en début de soirée.

Prix AVIVO comprenant

- **Le transport en autocar 4* tout confort**
- **Le logement à l'Hôtel 3* la Table de Gustave à Ornans**
- **Le petit-déjeuner**
- **Les repas mentionnés au programme avec ¼ de vin et un café inclus**
- **Les entrées, les visites guidées et dégustations mentionnées au programme**
- **Le transfert aller/retour à la Citadelle**
- **La taxe de séjour**
- **Un accompagnant AVIVO**

Membre AVIVO	**390.-**
Non membre	**490.-**
Supplément single	**35.-**

Non compris :

- **L'assurance annulation et assistance obligatoire**
- **L'arrêt café croissant**
- **La visite du Musée Gustave Courbet**

Votre hôtel La Table de Gustave 3* au cœur de la vallée de la Loue

Situé au cœur d'Ornans, à quelques pas du Musée Courbet. Profitez d'une ambiance calme et conviviale. Chambres modernes et confortables disposant d'une literie de qualité supérieure. TV connectée et connexion Wifi.
Terrasse couverte et calme pour vos repas, petits déjeuners ou simplement pour vous détendre

Espace bien-être et détente avec un sauna et un hammam ainsi qu'un espace équipé de 2 appareils originaux destinés à la détente et à la relaxation. Cet espace est réservé aux clients de l'hôtel.

CONDITIONS GÉNÉRALES

1 – Inscriptions

Veuillez-vous inscrire dès que possible, certains voyages ayant des places limitées.

L'inscription est effective dès réception du bulletin d'inscription accompagné du versement équivalent au 30% du montant total de votre réservation.

Le solde du voyage doit nous parvenir au plus tard **30 jours avant le départ.**

Attention : L'absence complète ou partielle du règlement du solde de la facture moins de 30 jours avant la date de départ sera considérée comme une annulation. Votre place sera proposée aux personnes en liste d'attente et les frais d'annulation s'appliqueront selon article 2 ci-dessous.

2 – Annulations

Toute annulation de votre part devra être communiquée immédiatement au siège de l'AVIVO.

En cas de désistement, l'AVIVO retiendra les frais d'annulation suivants :

Plus de 30 jours	avant la date du départ	**50 CHF** pour frais de dossier
De 30 à 21 jours	avant la date du départ	**50 %** du prix du voyage
De 20 à 15 jours	avant la date du départ	**75 %** du prix du voyage
15 jours ou moins	avant la date du départ	**100 %** du prix du voyage
En cas de non-présentation	à la date du départ	**100 %** du prix du voyage

3 – Assurances annulation et rapatriement obligatoire

A l'inscription, l'AVIVO vous demandera la preuve qu'une assurance annulation de voyage, assistance, et rapatriement, a été souscrite et vous couvrira durant votre voyage.
C'est auprès de cette assurance que vous pourrez éventuellement obtenir le remboursement de vos frais d'annulation (en fonction de leurs conditions générales).

Sur demande, l'AVIVO peut la souscrire pour vous auprès du TCS / Livret ETI.

4 - Assurances maladie / Accident

Le participant doit être au bénéfice d'une assurance individuelle couvrant les frais de maladie ou d'accident valable dans les pays visités.
Chaque participant est responsable de la prise de médicament ordonnée par son médecin.

5 – Formalités

Vous devez être en possession des documents exigés par les autorités de police, de douane ou de santé pour les différents pays où doit se dérouler le voyage. L'AVIVO ne pourra en aucun cas supporter les frais d'annulation résultant d'un refus ou d'un retard dans la délivrance de ces documents par les autorités compétentes.